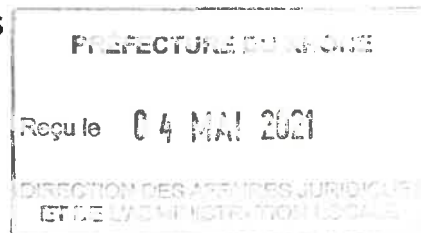


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL

Séance publique du 31 mars 2021



Convocation adressée le 25 mars 2021

Compte rendu affiché le 16 avril 2021

Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12

Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 10

*L'an deux mille vingt et un, le trente et un du mois de mars, à 15h30, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 25 mars 2021 par Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, présidente, s'est réuni salle Berlioz au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, et par vidéo-conférence, sous la présidence de Monsieur Richard MARION, vice président, et diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire.*

**Présents physiquement** : Richard MARION, Luc SEGUIN

**Présent(e)s en visio conférence** : Stéphanie LEGER, Patrick ODIARD, Tristan DEBRAY, Nadine GEORGEL, Laurence CROIZIER, Yves BEN ITAH, Corinne SUBAI

**Absent(es) excusé(es)** : Nathalie PERRIN-GILBERT, Cédric VAN STYVENDAEL, Samira BACHA-HIMEUR

**Procuration** : Cédric VAN STYVENDAEL à Richard MARION  
Stéphanie LEGER à Richard MARION (à partir de 16h30)  
Laurence CROIZIER à Luc SEGUIN (à partir de 17h10)

**Secrétaire** : Luc SEGUIN

**Affectation du résultat de l'exercice 2020**

**Rapporteur** : Richard MARION

---

Au vu du résultat de clôture du compte administratif 2020 qui laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 775.278,55 € sur lequel porte la décision d'affectation du résultat,

Vu l'article L. 2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le comité syndical, à l'unanimité,

✓ **décide** d'affecter ce résultat de fonctionnement de :

- 775.278,55 € à la section de fonctionnement, à l'article 002 de la nomenclature comptable M14 « excédent antérieur reporté de fonctionnement ».

---

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vice-président,

Richard MARION

